

CONSIGNES D'HYGIÈNE À L'USAGER

Afin de permettre aux intervenants de réaliser leur travail efficacement, nous vous demandons de vous présenter à votre rendez-vous en ayant une bonne hygiène corporelle.

De plus, vous devez garder en tout temps votre fauteuil roulant et vos équipements propres et en bon état.

D'ailleurs, le guide de la RAMQ "*Ce que vous devez savoir sur votre fauteuil roulant*", que vous avez signé lors de la réception de vos équipements, mentionne que vous êtes responsable de votre fauteuil roulant ainsi que de son entretien régulier.

De plus, tel que décrit dans ce guide, *«le coût des réparations d'un fauteuil et de ses équipements utilisés avec négligence n'est pas couvert par la Régie : dans un tel cas, vous devez l'assumer vous-même.»*

À cet effet, vous trouverez les consignes générales d'entretien de vos équipements au verso.

Enfin, dans le cas où vous vous présentiez à un rendez-vous dans des conditions d'hygiène jugées inacceptables ou avec des équipement souillés, nous pourrions refuser d'effectuer toutes interventions dans la mesure où votre sécurité ne serait pas compromise.

Nous comptons sur votre collaboration et vous en remercions.

Le Programme d'aides techniques à la mobilité

**Institut de réadaptation en
déficience physique de Québec**

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Fauteuil roulant

- **Le cadre et les rayons** : Il faut les laver avec un linge humide et un savon doux. Il ne faut pas utiliser d'abrasif, tel un nettoyeur pour chrome ou une poudre à récurer, car ceux-ci peuvent égratigner le fini.
- **Les pneus** : L'état des pneus et leur usure doivent être vérifiés régulièrement pour éviter les crevaisons. Il faut aussi vérifier la pression d'air. La pression requise est indiquée sur le pneu.
- **Pluie et neige** : Afin d'éviter la rouille, le fauteuil doit être essuyé lorsqu'il est mouillé par la pluie ou par la neige.
- **Boyau d'arrosage** : À ne pas utiliser pour laver un fauteuil roulant électrique.

Aide à la posture

- ① **La table** : Elle doit être lavée après les repas avec un linge humide et un savon doux.
- ① **Les housses des coussins, de l'appui-tête et des butées** : Elles s'enlèvent et se lavent dans la laveuse. Les plastrons de tissu (néoprène) se lavent aussi dans la laveuse. Les housses et les plastrons ne vont pas dans la sècheuse. Il faut les laisser sécher à l'air libre.
- ② **Les coussins et la structure de plastique du positionnement** :
L'aspirateur doit être passé sur et sous les coussins et sur la structure de plastique du positionnement.
Si la housse d'incontinence est brisée, elle doit être changée. Prenez rendez-vous avec le Programme d'aides techniques.
- ③ **Les velcros des ceintures** :
Ils doivent être brossés avec une petite brosse humide pour conserver leur adhérence.

Le Programme d'aides techniques à la mobilité

Institut de réadaptation en
déficience physique de Québec